

Agrumiculture

N°1 – 24 Mai 2011

SOMMAIRE

Clémentinier

Prévisions Météo

Structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de Santé du Végétal de Corse Agrumiculture : CDA 2B, CAPIC, CANICO, CIVAM BIO CORSE, FREDON, OPAC, INRA et AREFLEC.

CLEMENTINIERS

Stades phénologiques : Fin floraison – Début nouaison

Les ravageurs observés ci-après concernent tous les agrumes.

Le pou rouge de Californie :

Aonidiella aurantii (Mask.) forme des encroutements sur les rameaux (Photo 1) et il est bien connu pour causer des dégâts sur fruits (écarts de tri). Son cycle biologique, suivi depuis 2004, montre qu'il y a 5 générations par an.

Un comptage hebdomadaire est réalisé, à raison de 500 poux par parcelle, sur deux parcelles de clémentiniers, à Aléria et à Borgo, depuis le 19 mai. Ce comptage permet d'obtenir un pourcentage de larves et un seuil d'intervention (70 %).



1. Boucliers des femelles du pou rouge de Californie sur rameau.

Actuellement, nous assistons à la sortie larvaire de première génération (L1).

72 % et 79 % de larves mobiles et fixées ont été observées le 23 mai respectivement à Aléria et Borgo.

Le pic de première génération est donc atteint et le niveau de pression est élevé.

La cochenille asiatique

Unaspis yanonensis (Photo 2) est un ravageur de lutte obligatoire (Arrêté préfectoral de Haute-Corse n°2010.92.3 publié le 2 avril 2010), présent dans la plaine orientale, entre les communes de Poggio-Mezzana et Santa Maria Poggio (14 parcelles infestées à ce jour). Une forte attaque de cochenilles asiatiques peut provoquer la mort de l'arbre.

Son cycle biologique suivi depuis 2009 dans une parcelle de clémentinier à San Nicolao montre que la sortie larvaire débute également mi-mai.

Actuellement, nous assistons à la sortie larvaire de première génération (L1) avec 61 % de larves mobiles et fixées. La période à risque de contamination est donc en cours.



2. Boucliers bruns des femelles et puparium blanc des mâles de la cochenille asiatique.



Directeur de
publication :

Jean Marc VENTURI
Président de la
Chambre
d'Agriculture de
Corse

15 avenue Jean
Zuccarelli
20200 BASTIA

Tél : 04 95 32 84 40

Fax : 04 95 32 84 49

Site Web :

chambagri2b.fr

Pour les vergers infestés par la cochenille asiatique, il est vivement conseillé aux agrumiculteurs de ne pas rentrer dans les parcelles sauf traitement.

Pour les vergers non touchés, une vigilance accrue est recommandée. En cas de suspicion, marquer l'arbre douteux à l'aide d'un ruban coloré et prévenir votre technicien et/ou la Fredon (04.95.26.68.81).

PREVISIONS METEO

Haute-Corse

MARDI 24 - TRES ENSOLEILLE

Les températures maximales ne bougent pas, toujours largement supérieures aux normales de saison et voisines de 25 à 29 degrés. Le vent souffle encore du secteur Nord à Nord-Est de 10 à 20 km/h, temporairement jusqu'à 30 km/h sur les côtes de la Balagne.

MERCREDI 25 - CHAUD

Après une nuit peu nuageuse et faiblement aérée, le temps chaud et largement ensoleillé se poursuit avec des gros cumulus qui gonflent sur le relief l'après-midi. Sous les plus menaçants, des averses se produisent. Les températures minimales varient de 11 à 21 °C et les températures maximales de 26 à 29 degrés. Le vent de Nord à Nord-Est de 20 à 30 km/h persiste.

JEUDI 26 - PEU D'EVOLUTION

Le soleil brille grandement, malgré encore des nuages bourgeonnants sur le relief l'après-midi qui peuvent donner des averses. Les températures s'échelonnent de 12 à 19 degrés la nuit et de 24 à 29 degrés dans la journée. Le vent souffle du secteur Est à Nord-Est de 10 à 20 km/h.

VENDREDI 27 ET SAMEDI 28 - TENDANCE AUX AVERSES ORAGEUSES

Vendredi, le soleil s'impose en matinée, puis les nuages deviennent nombreux et menaçants l'après-midi sur le relief, occasionnant alors des averses parfois orageuses. Samedi, le ciel est plus chargé avec des passages pluvieux et orageux sur le département. Les températures maximales baissent de 2 à 3 degrés, se rapprochant des normales saisonnières. Le vent souffle faiblement, de tendance Sud à Sud-Ouest.

Pour vendredi 27 et samedi 28, l'indice de confiance de la prévision est de 3 sur 5.

PROTECTION DES INSECTES POLLINISATEURS

Pendant la floraison, il est indispensable de préserver l'ensemble des conditions favorables à la pollinisation. Toute décision doit tenir compte des conséquences éventuelles sur les insectes pollinisateurs, qui contribuent de façon déterminante à la réussite de la pollinisation de certaines cultures. Attention donc à bien respecter l'arrêté «abeilles» du 28/11/2003 ainsi que l'arrêté «mélanges» du 07/04/2010, relatifs notamment aux conditions d'emploi d'insecticides et d'acaricides pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.